

François Keiserman : un paysagiste suisse à Rome 1765 - 1833

Autor(en): **Agassiz, D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **38 (1930)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-29580>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

FRANÇOIS KEISERMAN

Un paysagiste suisse à Rome

1765-1833.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ¹

Tous ceux qui connaissent Rome ne se lassent jamais de regarder, d'admirer et de comparer les tableaux, les dessins, les gravures représentant les sites immortels du glorieux passé de la vieille cité. Leur intérêt documentaire et artistique est toujours nouveau puisque chaque artiste laisse dans son œuvre l'empreinte de son individualité ou de son génie, de sa nationalité et de son siècle.

La Ville Eternelle et la campagne romaine dans tous leurs aspects ont inspiré bien des peintres et des plus grands ; Velasquez, lui-même, a peint Rome et ses jardins, personne n'ignore les toiles de Poussin, du classique Claude Lorrain, de Canaletto, de Pannini, d'Hubert Robert. Quelle

¹ J'adresse mes sincères remerciements à M. Wagnière, ministre de Suisse à Rome, à Mme Lagier-Wagnière à Perroy, à M. Albert de Roulet à Genève, à M. L. de Roulet à Paris, à M. Charles Knébel à La Sarraz, à M. Vodoz, syndic d'Yverdon, et à M. Georges-A. Bridel à Lausanne, qui m'ont aimablement autorisée à publier les reproductions inédites des aquarelles de leurs collections et m'ont facilité mes recherches.

variété infinie dans les bois ou les gravures du XVI^{me} et du XVII^{me} siècles, d'Etienne de Pera, de Scamozzi, d'Alexandre Specchi, de tant d'autres, et dans celles du XVIII^{me} où Piranèse brille magistralement. Elles évoquent successivement tout le passé de la capitale de l'Italie. Que d'imprévu dans les dessins de Pinelli, dans ceux, plus modernes, si romantiques de Goethe, dans les paysages de Corot ou les rares aquarelles de Turner, dans celles presque ignorées, de Du Cros et de Keiserman.

Ces derniers, tous deux Suisses, nés dans la même région du canton de Vaud, où les influences françaises se font si fortement sentir, ont une affinité de race ; l'un succède à l'autre, ils se continuent. L'étude de leurs œuvres est aussi celle du perfectionnement technique de l'aquarelle — procédé nouveau dans les mains de Du Cros, à une époque où les Anglais, presque seuls, en connaissent le prix. Si Du Cros est un artiste, plus affiné, plus original — il y a un charme très grand dans quelques-unes de ses vues romaines, — Keiserman lui, a plus de force, de puissance, de métier, plus de vérité dans la couleur. Du Cros¹ appartient tout entier au XVIII^{me} siècle, tandis que bien des œuvres de Keiserman datent du début du XIX^{me} siècle.

François Keiserman est né dans le canton de Vaud, à Yverdon, le 13 mars 1765. D'après les registres des naissances de cette ville, il serait le huitième enfant de David-Daniel Kasermann, de Peterkerque, et d'Elisabeth Veltick, d'Arzier, famille peut-être d'origine germanique. A la fin du XVIII^{me} siècle nous trouvons son nom écrit de manières diverses ; tantôt Käsermann ou Kaeserman, parfois Kayserman ou Keyserman ; nous adoptons comme orthographe définitive celle de Keiserman, puisque c'est ainsi qu'il signait ses lettres et ses tableaux.

¹ *A. L. Du Cros, peintre et graveur, 1748 - 1810, étude biographique par D. Agassiz. Rev. hist. vaud. et Editions Spes 1927.*

François Keiserman¹ passa les premières années de sa vie dans sa ville natale, il fréquenta le Collège d'Yverdon, où, dès qu'il avait quelques loisirs, il se mettait à dessiner. Il s'amusait surtout à faire de petits dessins de soldats qu'il vendait facilement à ses camarades. Il arrivait ainsi à gagner un peu d'argent pour acheter des crayons et des couleurs. A l'âge de quinze ans, son père, tailleur de pierre, voulut le contraindre à prendre sa profession ; François, contrarié dans ses goûts, alla se réfugier chez son oncle et parrain François-Nicolas Knébel, maître tanneur, à La Sarraz. Il avait épousé la sœur de la mère de Keiserman. Daniel Knébel, son aïeul, originaire du Duché de Deux-Ponts, dans le Palatinat, était venu en Suisse à la fin du XVII^{me} siècle. Il exploita premièrement une tannerie à Yverdon, puis il s'établit à La Sarraz, dont il obtint la bourgeoisie en 1757. Son industrie prospéra là si bien que sa tannerie restera dans les mains de la famille Knébel jusqu'au début de ce siècle.

François Keiserman trouve auprès de ses parents fortunés un appui à la fois moral et financier. Comme son oncle prenait au sérieux son rôle de parrain il devint pour lui un vrai père, et il considéra ses cousins comme des frères. Toute sa vie Keiserman garde une vive reconnaissance à la famille Knébel, il reviendra à La Sarraz comme à son foyer.

Entouré de ses cousins, il mène pendant deux ans une existence très heureuse. Il s'adonne librement à ses goûts artistiques et passe des journées entières à dessiner et à peindre dans la campagne verdoyante de la région. François Knébel, intéressé par ses travaux, l'envoie à Lausanne pour

¹ Le *Conservateur suisse*, 1814. Lettres de quelques artistes suisses. Rome, 1^{er} mai 1802. (Louis Bridel.)

Journal de la Société vaudoise d'utilité publique. Lausanne, 1835. Vol. 5. Chapitre Musée cantonal.

travailler sérieusement et apprendre le métier de dessinateur. Après quatre ans d'apprentissage, il était devenu assez habile pour gagner sa vie, il avait même amassé 50 louis en copiant des aquarelles d'Aberli et de Freudenberg ; c'était pour lui une petite fortune. Voilà les modestes débuts de sa carrière d'artiste.

Le peintre Du Cros, originaire d'Yverdon, déjà célèbre, faisait fortune à Rome, à cette époque ; il désirait avoir des élèves pour copier ses aquarelles et ses gravures et eut l'idée de faire venir en Italie ce jeune homme dont on lui avait vanté le talent. Du Cros lui envoya dans ce but une somme d'argent pour ses frais de voyage. Keiserman avait 20 ans ; il se mit en route pour Rome, à pied. Dès son arrivée Du Cros le met au travail, il lui fait copier des vues de ruines et de monuments.

Keiserman est déconcerté par la nouveauté des sujets et leur difficulté ; Du Cros, fort déçu de sa maladresse, s'emporte ; à la suite de vives discussions, Keiserman est abandonné à ses propres ressources.

Ces malheureux événements ne le découragent cependant pas, il se loge dans un grenier, prend pour maître la nature et s'absorbe dans un travail acharné. La campagne romaine, le Forum, le Colisée, les jardins de la Villa Borghèse, deviennent successivement son atelier. C'est là, qu'un jour, le prince Borghèse remarque ce jeune homme pauvre absorbé par son travail, il lui parle avec bonté et pris de compassion, lui commande deux aquarelles qu'il paye 300 livres chacune. C'est l'origine des succès de Keiserman, le hasard lui avait donné un protecteur et un ami fidèle.

Quelles influences a-t-il subies, quels artistes a-t-il fréquentés à son arrivée à Rome ? Visiblement influencé par Du Cros, il copie sa technique et sa couleur ; il peint les mêmes sujets, mais encore avec l'inexpérience d'un débu-



VUE DU CHATEAU DE BRACCIANO, ROME
Propriété de M. G. Wagnière



Cliché de Jongh

KEISERMAN

Dessin par François Knébel

Propriété de M. Charles Knébel

tant. La composition de ses paysages n'est pas toujours heureuse, elle manque de charme et de luminosité.

Keiserman passe quatre ans à Rome, puis six ans à Naples en quête de nouveaux paysages, puis il revient à Rome où il s'installe définitivement.

On sait que dès 1796 Bonaparte avançait de victoire en victoire en Italie, le traité de Tolentino est signé le 19 février 1797, l'année suivante, le 10 février 1798, l'armée française entre à Rome et l'éphémère république romaine ne dure que jusqu'en 1799. Au début du XIX^{me} siècle, l'Italie est éprouvée, dévastée par les guerres ; ces temps troublés ne sont favorables ni à l'art ni aux artistes. Ceux-ci, pour la plupart, se réfugient à Tivoli, à Frascati ou à Genzano. Bien des lettres de Keiserman sont datées de la Villa Belvédère à Frascati, qu'il habita longtemps.

Sous le Pontificat de Pie VII, Rome reprend peu à peu son aspect d'autrefois ; à la suite de l'amnistie accordée par le pape aux « patriotes » en 1802, les artistes y reviennent. Après le couronnement de Napoléon en 1804, le brillant carnaval de 1805 ouvre l'ère des divertissements et Rome redevient un centre artistique important.

Grâce à son talent, à son habileté, à son sens des affaires, Keiserman gagna vite beaucoup d'argent. Cet homme violent, vigoureux et fort avait une étonnante puissance de travail. Il voulait faire fortune à tout prix ; son atelier était devenu graduellement une vraie fabrique d'aquarelles où ses élèves copiaient et recopiaient ses œuvres. D'après des notes retrouvées dans sa correspondance, il vendait fort cher ses aquarelles ; souvent 50 louis, quelques-unes atteignaient même le prix de 100 louis. Leur format habituel était de grandes dimensions, d'environ un mètre ou un mètre vingt sur soixante ou quatre-vingts centimètres. On s'explique très bien qu'à une époque où la photographie n'exis-

tait pas encore, ces vues de Rome étaient très recherchées.

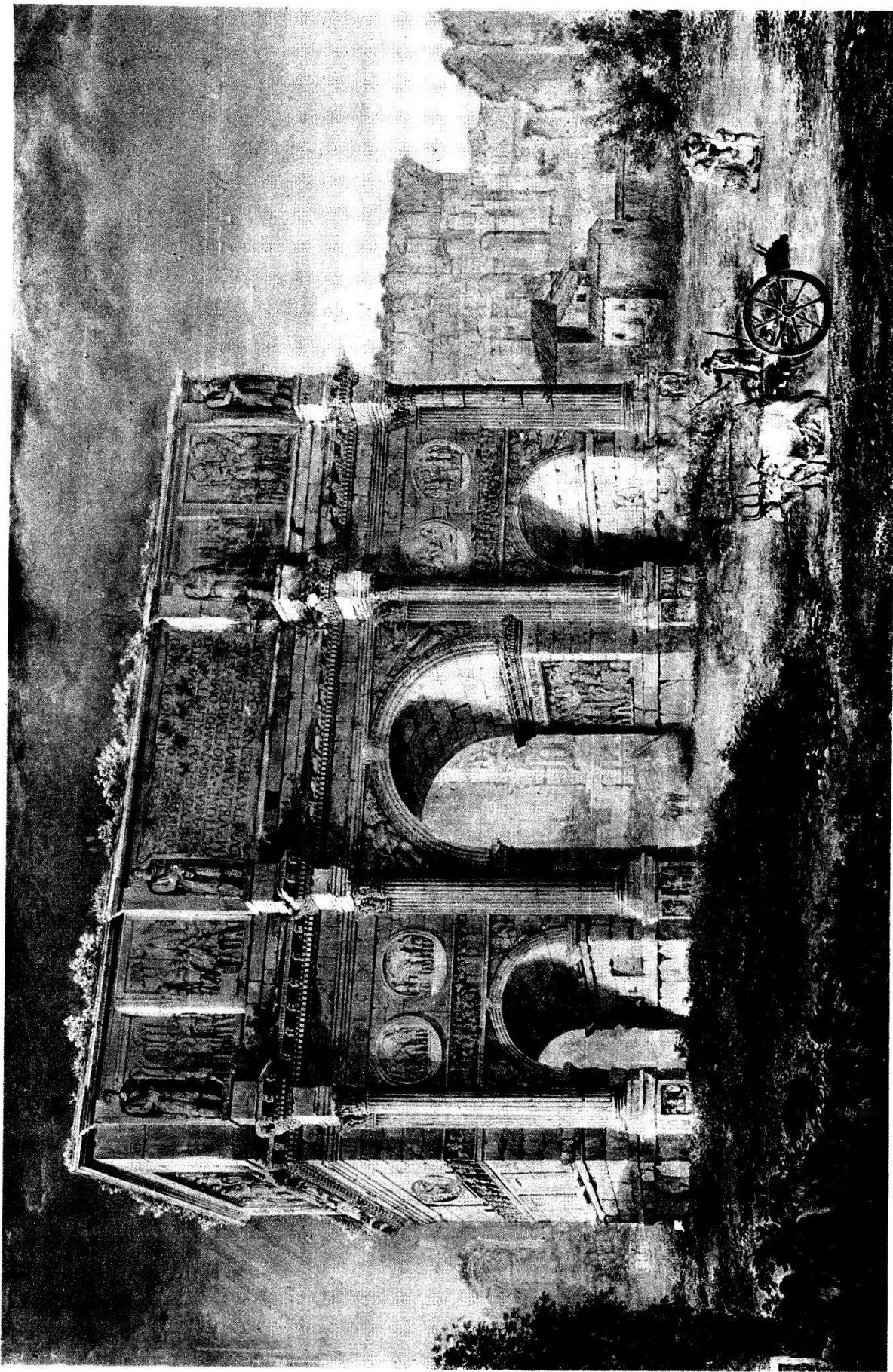
Le prince Camille Borghèse avait épousé Pauline Bonaparte, la sœur de Napoléon, sa protection assurait de nombreuses commandes à Keiserman ; il aimait le luxe, la vie brillante, les étrangers affluaient dans son atelier. Ses aquarelles, actuellement dispersées dans tous les pays, étaient achetées surtout par de riches Anglais, par des Russes, des Allemands, des Hollandais, des Polonais et des Suisses.

Parvenu à la fortune, Keiserman se souvint de ses parents de Suisse. Au mois d'octobre 1803, il invite à Rome son cousin et grand ami Jean-François Knébel et son fils, le petit François, âgé de quatorze ans ; il lui propose de se charger de l'éducation de cet enfant et même de son avenir. Portraitiste à ses heures, Keiserman fait à l'aquarelle, format médaillon, les portraits de tous les deux. François est un charmant enfant à l'air doux et naïf, et quelque peu campagnard. Il montre les plus heureuses dispositions pour le dessin. Sous la sévère discipline de son maître, assez rapidement, il l'égalera presque. Keiserman abusa un peu d'un élève aussi docile, il lui fit peindre les figures de ses paysages, et signa même ses œuvres comme si elles étaient les siennes.

Il est difficile de porter un jugement définitif sur les œuvres de Keiserman, elles sont d'une valeur inégale, un petit nombre d'entre elles seulement ont pu être cataloguées.

Ses aquarelles sont quelquefois noircies par le temps ; lorsqu'elles ne sont pas en bon état de conservation, elles semblent décolorées et prennent parfois un ton jaunâtre, peu agréable.

Le paysage à cette époque marque une période transitoire en art ; il n'est plus traité de la manière conventionnelle du XVIII^{me} siècle, de là l'intérêt d'œuvres si typiques, d'un caractère si purement latin.



L'ARC DE CONSTANTIN, ROME
Propriété de Mme Lagier-Wagnière

Cliché de Jongh

La vogue des aquarelles de Keiserman n'était pas ignorée en Suisse puisque le gouvernement avait fait l'acquisition du « Paysage italien », qui se trouve actuellement au Musée des Beaux-Arts de Lausanne ; il est bien caractéristique de son talent. Un petit « Arc de Titus », délicatement dessiné, sobrement traité, qui rappelle étonnamment un crayon de Claude Lorrain du British Museum, s'y voit également.

Parmi les nombreux paysages qu'il a peint dans les environs de Rome, citons parmi les meilleurs, le pittoresque « Château de Bracciano », les « Cascatelles de Tivoli », le « Cours de l'Aniene » compositions très heureuses, de la collection de M. Wagnière, à Rome, ainsi que le « Tombeau de Cecilia Metella », le « Ponte Lucano », la « Grotte de Tivoli » de la collection de M. de Roulet.

Libéré de toutes influences, Keiserman sera lui-même, vers 1805, arrivé à l'apogée de son talent et de ses succès, ses aquarelles sont d'une extrême richesse de détails, d'un dessin serré, précis, presque photographique, sans aucune sécheresse. Elles ont une vigueur, une habileté, une perfection technique qui étonnent.

Keiserman peignait probablement lui-même les figures qu'il plaçait, en général, parcimonieusement dans ses paysages. Deux croquis de « Ciociari » nous montrent son habileté à peindre de petits personnages ; ils évoquent l'escalier de l'église de la Trinité-des-Monts avec ses nombreux modèles en costumes romains, sujet presque banal, mais ils sont si bien dessinés, qu'on ne peut douter qu'il s'agit d'authentiques paysans romains.

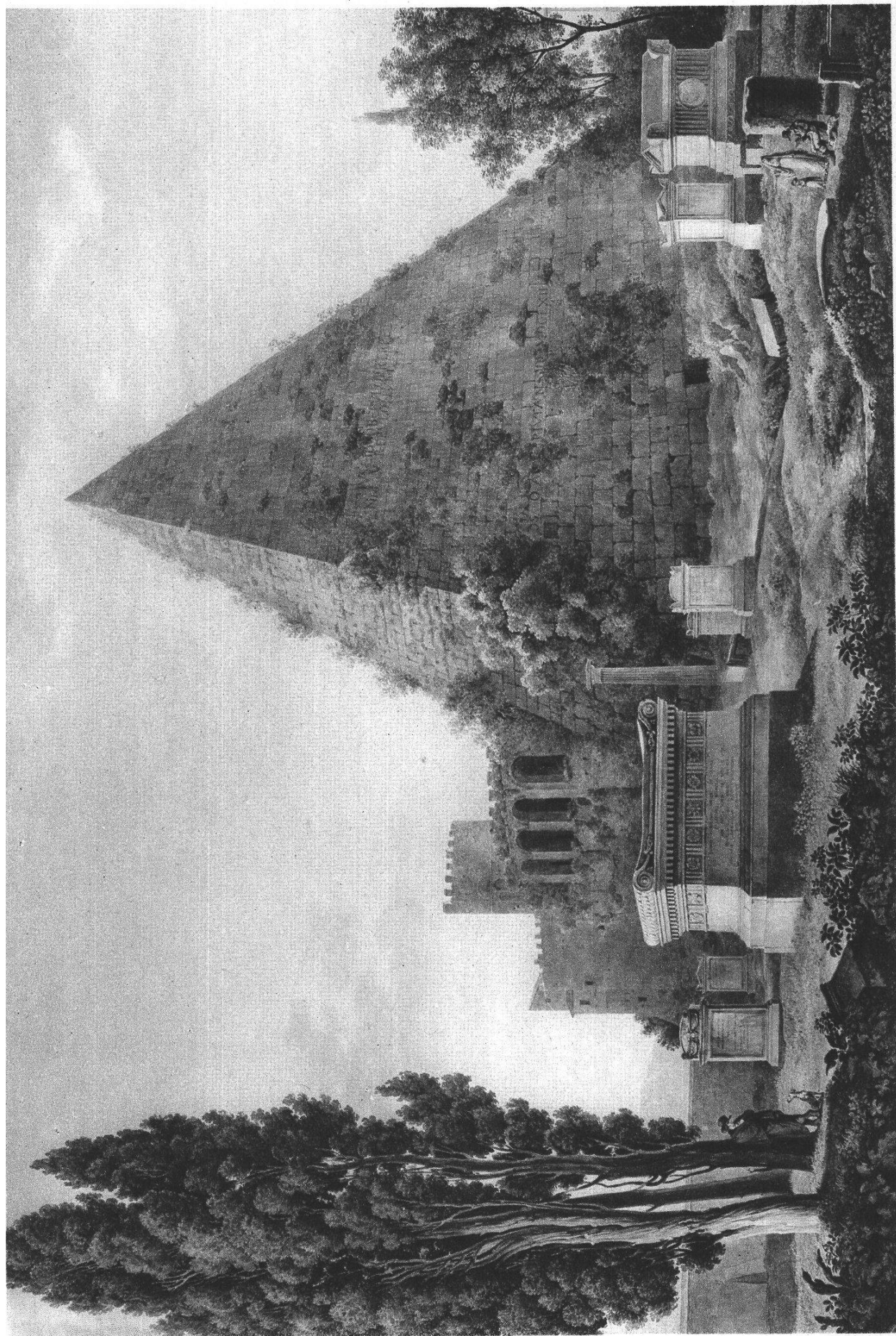
La « Bénédiction des troupes par Pie VI à St-Pierre » est un document du plus grand intérêt. On aperçoit sous une tente déployée, au balcon de l'église de St-Pierre, le pape Pie VI donnant la bénédiction aux troupes agenouillées sur

la place, jusqu'à l'obélisque, et à des milliers de personnes. Au centre, la belle silhouette de St-Pierre, à droite les bâtiments du Vatican magistralement dessinés. Au premier plan, à gauche, les carrosses de la noblesse et la foule agenouillée ; — on aperçoit sur les sièges des carrosses, même les cochers agenouillés. — Cette aquarelle est une pièce de valeur, fort curieuse.

Keiserman a également abordé les Temples de Pæstum sous divers aspects. Un « Paysage à Pæstum » particulièrement bien rendu est d'un aspect romantique, aux lignes harmonieuses, d'un coloris charmant — on voit la mer au loin, — il est signé d'une manière très originale, sur une pierre, loin du bord du tableau. Il est vrai qu'il signe souvent ainsi, mais, le plus souvent, dans un angle de ses paysages.

En 1811, il peint un très grand « Arc de Titus », superbe document de ce monument au début du XIX^{me} siècle. La « Pyramide de Caius Cestius » est aussi une belle aquarelle ; il a su faire une œuvre d'art de la tombe égyptienne du tribun romain. On voit au pied de la célèbre pyramide la partie du cimetière où se trouvent les tombes des gardes pontificaux suisses, et même cette inscription sur l'une d'elles : « J. Rodolphe Sinner de Worb, décédé à Rome le 8 avril 1811 ». La couleur est d'une fraîcheur surprenante dans les aquarelles en bon état de conservation. Il fait aussi un ensemble artistique de l'« Arc de Constantin », on remarque que les abords de cet imposant monument, édifié à la gloire de l'empereur chrétien, sont peu déblayés. Il y a encore des maisons entre l'Arc et le Colisée ; les personnages au premier plan varient, ce sera un char attelé de bœufs aux grandes cornes ou un groupe de femmes dont l'une porte la « conca » sur sa tête, une autre est montée sur un âne.

Un « Fragment du Colisée » abandonné aux pâtres est



Cliché de Jongh

LA PYRAMIDE DE CESTIUS, ROME
Propriété de Mme Lagier-Wagnière

d'une composition originale, elle révèle une singulière puissance. Le « Temple d'Antonin » a les mêmes qualités ainsi que le « Panthéon », de très grandes dimensions, dont la silhouette a si souvent tenté les artistes ; on le voit comme aujourd'hui, avec une fontaine au premier plan et son imposante voûte telle qu'elle était au temps d'Auguste et d'Adrien.

Il existe aussi une série de grandes sépias — au goût de l'époque — paysages italiens divers, dont un des meilleurs est une étude de « Pins à la Villa Doria Pamphili ». Keiserman a-t-il été en Grèce ? Cela n'est pas impossible puisqu'il a aussi lavé à la sépia une « Vue de l'Acropole ». Elle offre beaucoup d'intérêt par le fait qu'elle a été peinte avant les bombardements de 1820 : la curieuse muraille qui entourait le Parthénon est encore visible.

Keiserman revient en Suisse pour la première fois en 1810, à l'occasion du baptême de son filleul, le petit François Knébel, de La Sarraz, qu'il adoptera plus tard. Son cousin, François-Nicolas Knébel, auquel il avait gardé une vive reconnaissance, n'avait plus longtemps à vivre. Il désirait aussi revoir Du Cros, installé à Lausanne, revenu en Suisse, à la suite de revers de fortune. Celui-ci lui avait cédé son atelier Via della Croce avant son départ d'Italie. Keiserman devait avoir un grand fonds de bonté, à la suite de cette visite à La Sarraz, il invita successivement chez lui tous les membres de sa famille. Célibataire, il aimait à être entouré de ses jeunes cousins, auxquels il témoignait de l'amitié et le désir de leur être utile.

Le 17 mai 1809, Pie VII chassé de Rome est enmené en exil à Fontainebleau ; la restauration du pouvoir pontifical n'a pas été de longue durée ; les Etats du Pape sont désormais réunis à l'Empire français de 1809 à 1814. La vie fastueuse reprend alors à Rome, Keiserman dut béné-

ficier de cette période de richesse et de prospérité. Il prit part aux fêtes splendides données par l'aristocratie romaine à cette occasion. D'autre part, d'importantes excavations sont entreprises au Colisée, au Campo vaccino (Forum) ; la Pyramide de Cestius est aussi dégagée. L'intérêt pour les ruines et les monuments de l'antiquité est ravivé par ces nouvelles fouilles. L'atelier de Keiserman était journellement visité par de riches étrangers de passage à Rome.

Grâce à un inlassable labeur et à son sens des affaires, il avait gagné une grosse fortune. En mai 1811, il achète une maison place d'Espagne où il s'installe luxueusement. Il a auprès de lui son neveu François et sa sœur Charlotte, qui épousera en 1823 l'avocat Pozzi. Il possédait aussi à Frascati la villa Belvédère où il passait l'été selon l'usage romain. Cette propriété est restée en sa possession jusqu'à sa mort.

Après la chute du régime impérial français, une ère nouvelle s'ouvre à Rome ; Pie VII est acclamé à son retour de Fontainebleau le 29 mai 1814. La Restauration dure jusqu'à la mort de Pie VII (Chiaramonti) décédé au Quirinal en 1823. De grands changements se produisent, le Conclave amène l'élection de Léon XII (Della Genga) ; cet austère Pape veut transformer Rome en une ville église ; il transporte sa résidence au Vatican.

Les princes exilés, les étrangers de toutes les nationalités, les archéologues, les érudits, les poètes, les peintres et les sculpteurs affluent de nouveau dans la ville pontificale.

La mort subite, à l'âge de 32 ans, de François Knébel, son élève favori, doué d'un grand talent, plonge Keiserman dans un deuil profond et trouble sa vie. L'arrivée à Rome de son cousin Jean-Louis Knébel accompagné de ses enfants, fait une heureuse diversion à son chagrin. Il se prend d'affection pour l'aîné, Charles, qu'il conduit aux bril-



PAYSAGE A PÆSTUM

Propriété de M. Albert de Roulet.

lantes réceptions du Palais Borghèse, où il rencontre plusieurs membres de la famille Bonaparte. Celui-ci se rappellera longtemps son émotion lorsqu'il dut baiser la main de la belle princesse Borghèse, après lui avoir été présenté. Keiserman voyait toujours le côté lucratif de la vie, il cherchait à communiquer, à ses jeunes cousins Charles et François Knébel, sa passion pour la peinture. L'aîné montre au début peu de talent, mais François, son filleul, âgé de douze ans seulement, a déjà des dispositions étonnantes.

Keiserman, séduit par ses aptitudes, voit en lui son héritier et n'a plus qu'une idée, celle de l'adopter légalement. Au début de l'été 1823, il part pour la Suisse, se rend à La Sarraz pour demander à son cousin, Jean-Louis Knébel, l'autorisation d'adopter son filleul.

Voici cet acte d'adoption écrit de la main de Keiserman :

Acte d'adoption rédigé à La Sarraz.

« Moi soussigné, François Keiserman, artiste, domicilié à Rome, n'ayant pas d'enfant, ni de proche parent qui porte mon nom, je fais la déclaration suivante : savoir que j'adopte pour mon fils mon filleul Charles-François Knébel, né à La Sarraz l'an 1810, fils de mon parent Jean-Louis Knébel et de sa femme Nanette née Berger, lequel demeure avec moi à Rome. Comme j'ai été jusqu'à ce jour très content de son application et de son affection pour moi, espérant qu'il cherchera et s'appliquera à devenir un artiste distingué dans l'art que je professe et que par ses bonnes dispositions il contribuera à me faire passer une heureuse vieillesse, je lui assure dès à présent la somme de mille louis d'or, la propriété de ma maison que j'ai à Rome, place d'Espagne 31, celle de mes études et de mes tableaux que j'apprécie à quatre mille louis d'or. Il entrera en possession

de tous les biens sus-dits à ma mort. Mais dans le cas où je viendrais à décéder avant qu'il eut atteint sa vingt-cinquième année, le revenu de ces biens, jusqu'à ce qu'il eut atteint cet âge, lui sera distribué par sa cousine et marraine Charlotte Pozzi, née Knébel, domiciliée à Rome, et par Monsieur l'avocat Marruzzi, de Rome. J'observe que mes études et mes tableaux ne pourront se vendre avant que mon fils adoptif ait atteint sa vingt-cinquième année, devant lui servir à le perfectionner dans son art. Je recommande à sa marraine de le faire travailler sur la nature.

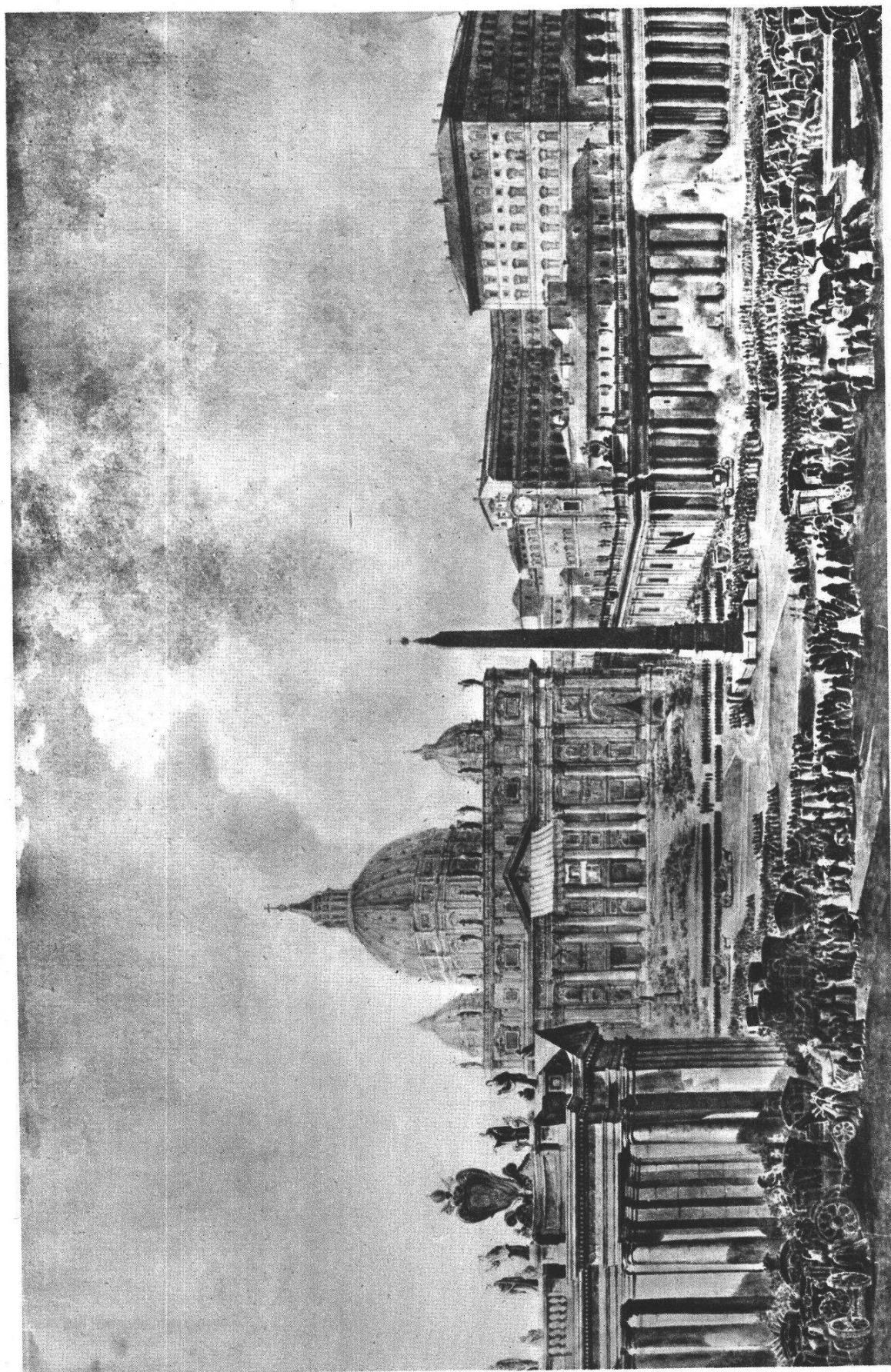
» En compensation des avantages que je lui assure par la présente, je désire ardemment que lui et ses descendants portent mon nom et cela pour son avantage. Si comme je l'espère, je continue à être content de lui, je pourrai ajouter à ces dons d'autres donations lorsque je disposerai des biens dont Dieu m'a béni. Bien entendu que j'assure à mon filleul susdit de tels avantages sous la condition qu'il se conduise aussi bien que j'ai lieu de l'attendre de lui.

» J'assure aussi à ma parente Charlotte Pozzi née Knébel, cousine et marraine de mon fils adoptif, la somme de cinq cents louis d'or sous la condition qu'elle prenne soin de notre susdit filleul et qu'elle le surveille jusqu'à ce qu'il ait atteint sa vingt-cinquième année.

» Je déclare avoir fait la présente disposition de mon propos délibéré et sans induction de personne, étant le vœu de mon cœur. Un double de cet écrit restera entre les mains de mon cher parent Jean-Louis Knébel, père de mon fils adoptif et l'autre sera emporté par moi pour que son effet ressorte soit à Rome, soit dans le canton de Vaud.

» Ainsi fait et souscrit, quoique écrit d'autre main à La Sarraz l'an mille huit cent vingt-trois, le dix-huitième d'Août. Par foi de quoi je me suis signé.

François KEISERMAN »



Cliché Vizzavona

LA BÉNÉDICTION DES TROUPES PAR PIE VI, A St-PIERRE, ROME

Propriété de M. L. de Roulet

De retour à Rome, il s'aperçoit que cet acte n'est pas conforme aux lois romaines, un nouvel acte doit être dressé en italien. Comme celui-ci est assez curieux, voici quelques fragments de sa traduction :

Traduction de l'acte d'adoption rédigé à Rome.¹

Au nom du Seigneur Dieu, sous le Pontificat de notre Seigneur, Léon Pape XII, l'an II, adoption de fils faite par M. François Keiserman en personne de M. François Knébel. Le 8 mars 1825, devant le Tribunal du très illustre Avocat Antoine Laurettini. Docteur romain, auditeur de Monseigneur, le très illustre et très savant révérend Vice-gérant de Rome, et comme tel Juge ordinaire et compétent à interpréter les décrets de Juridiction volontaires dans les contrats des femmes Mineures séait pour son Tribunal convenable et juridique sur une « sedia » de bois récemment ordonnée dans le lieu sus-dit, quelle « sedia » placée et existante pour cet acte seulement — à ce faire a élu comme député mon notaire sous-signé, en présence des témoins sous-signés.

Depuis quelque temps ayant chez lui et dans sa compagnie le jeune homme François Knébel, fils légitime et naturel de M. Jean-Louis Knébel, son cousin maternel, jeune homme d'une conduite bonne et irréprochable, respectueux envers lui et toujours obéissant comme un fils, c'est pour cela qu'il a résolu de faire tomber sur lui la dite adoption et pour l'effectuer il a demandé le consentement de son père légitime et naturel M. Jean-Louis Knébel, fils de feu François, natif de La Sarraz, en Suisse, exerçant l'art de négociant dans les cuirs, de passage en cette capi-

¹ Les deux actes d'adoption sont la propriété de M. Charles Knébel, La Sarraz (Vaud).

tale, se trouvant ici présent a consenti librement, comme il consent volontairement de s'y prêter de le lui donner comme fils adoptif, ce que prescrit la loi, etc.

M. François Knébel âgé de quatorze ans, six mois, ici présent et prêtant son consentement, son père amoureusement l'embrasse et le tenant entre ses mains l'a adopté.

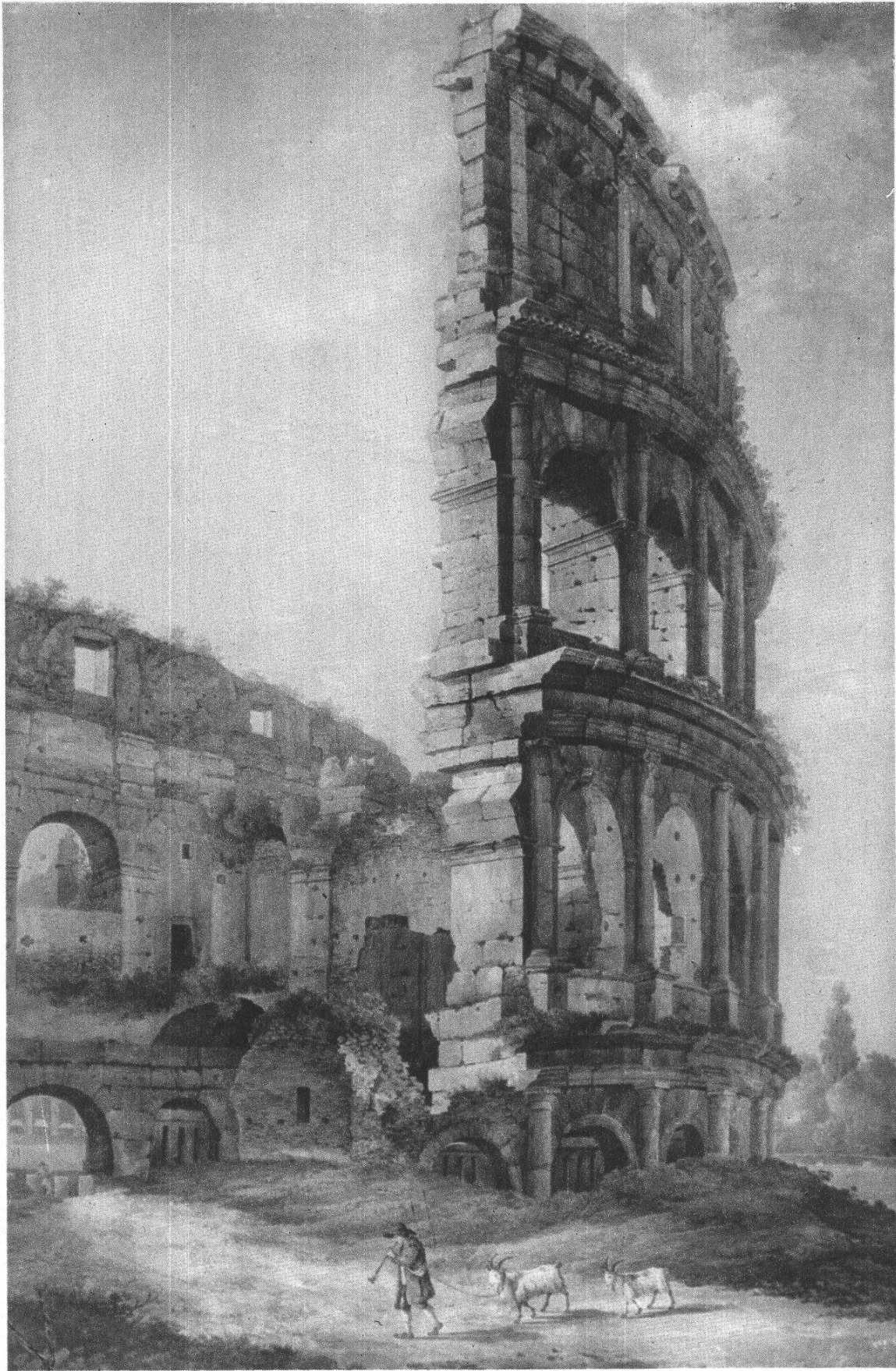
Comme il l'adopte le reçoit pour fils légitime et comme s'il avait été procréé par l'effet du mariage légitime, l'admettant, le reconnaissant, l'acceptant comme tel pour tous motifs et effet voulus et permis par la disposition de raison, comme son véritable descendant, lui conférant la filiation légitime de ligne masculine, de manière que d'ores et déjà ce dit jeune homme soit reconnu par tout le monde comme son fils légitime et en premier degré et avec tous les droits qui sont convenables à de tels enfants et que dès aujourd'hui le dit fils adopté ne doit plus se nommer du nom de famille de son dit père, d'où il descend, mais de celui de Keiserman, propre à la famille de M. l'adoptant.

Et le jeune homme, François Knébel, à présent Keiserman, ainsi adopté, en signe d'acceptation d'une telle félicité lui a baisé les mains avec respect, et par ordre de M. l'adoptant s'étant levés réciproquement, s'embrassant tel qu'un fils et un père.

Ainsi prenant les papiers dans mes mains, ils prêtèrent serment, etc.¹.

On voit par cet acte que Keiserman avait obtenu la réalisation de son désir, son cousin Jean-Louis Knébel l'avait autorisé à adopter son fils François, il était venu à Rome pour signer l'acte d'adoption. Malheureusement Keiserman ne trouva pas en François l'affection et le dévouement

¹ Acte fait à Rome dans la maison de Monsieur le Juge, signé : Antoine Lauretini, François Keiserman, Louis Knébel, François Keiserman, auparavant Knébel.



Cliché de Jongh

FRAGMENT DU COLISÉE, ROME
Propriété de M. Charles Knébel

filial, ni les qualités qu'il souhaitait ; au contraire, il chercha à échapper à son autorité paternelle.

Keiserman devint de plus en plus irritable et autoritaire en vieillissant ; les dernières années de sa vie sont attristées par de pénibles scènes de famille. François le pousse à bout par son caractère difficile, sa conduite, et de constantes demandes d'argent. Sa sœur Isaline s'est éprise du capitaine Speranza di Montepagno, officier de la garde royale au service de Naples, aux brillants états de service¹ qu'un ami lui présente. Après avoir obtenu, non sans peine, l'autorisation de son père et de Keiserman, qui désirait la garder auprès de lui, elle l'épouse dans le courant de l'hiver 1829. Louis Knébel venu rejoindre son frère François, souffrant et fatigué de copier toujours des aquarelles, retourne à La Sarraz. C'est à ce moment que Gleyre arrivait à Rome, il n'avait que 23 ans. Cousin de la famille Knébel il comptait sur l'appui de Keiserman, il se hâta d'aller le voir. Cette lettre, adressée à un oncle, datée de Rome le 10 juin 1829, nous montre sa déception :

« J'ai vu ce matin Kaiserman (*sic*) de La Sarraz, dont
» vous avez peut-être entendu parler, c'est un vieux chien
» d'avare, dont il n'y a rien à espérer de bon. Il va, je crois,
» renvoyer ses neveux et se marier. Devant moi, il s'est
» mis à reprocher à son neveu tout ce qu'il a fait pour lui,
» il l'a appelé ingrat et que sais-je moi, toutes sortes d'au-
» tres noms plus aimables les uns que les autres. Et pour-
» tant, ses neveux n'ont pas l'air plus méchant que mes frè-
» res et moi ; au contraire, s'il y a une différence elle est en
» leur faveur². »

¹ Volontaire en 1807. Décoré de l'Ordre royal des Deux Siciles le 12 mars 1814. Campagne de Calabre en 1810, de Russie 1812 - 1813, d'Italie 1814 - 1816.

² *Gleyre* par Charles Clément, 1879.

François entrait dans sa vingtième année, il voulait avoir son atelier et son indépendance, peindre à sa guise et signer ses tableaux. Keiserman se décide à l'émanciper le 19 mai 1829¹ — d'après les lois romaines il ne pouvait être majeur avant 25 ans, mais un acte d'émancipation lui donnait les mêmes avantages.

Peu après, il écrit de l'Ariccia, où il passait l'été, à son avocat à Rome, Lorenzo Marruzzi.

Ariccia, 28 août 1829.

« François m'a écrit une lettre, ce qu'il dit me paraît »
» être une histoire romanesque, elle m'a fait de la peine ;
» je vous assure mon cher ami que ce jeune homme est
» « finto » et qu'il a un mauvais cœur. Je ne lui écrit pas,
» il m'a fait trop de peine, ainsi que toute sa famille. »

Il s'était marié clandestinement. Keiserman furieux, refuse de le voir et menace de le déshériter. François, pour se venger, se loge dans son atelier, 26 via della Croce, et reprend son nom de Knébel². En 1829, Keiserman est très affecté par la mort de son vieil ami Jean-Louis Knébel, une réconciliation survint à cette occasion. En 1833, le jeune Gleyre, encore à Rome, fait un excellent portrait de son cousin François, où il montre déjà un talent remarquable, ainsi que celui du Capitaine Speranza di Montepagno, très martial dans son uniforme rouge des gardes de Naples³.

¹ Acte d'émancipation de M. Charles-François Knébel fait par son père adoptif, F. Keiserman. Rédigé à Rome en 28 pages (sans apostilles), le 19 mai 1829. Vol. 87, folio 80, V^o C. 7. 8. Copie d'archives. Sendi XV.

² Il est probable qu'il y a eu des confusions entre François Knébel (1789 - 1822) et François Knébel-Keiserman (1810 - 1877).

³ Ces deux tableaux de valeur se trouvent dans la collection de M. Charles Knébel, à La Sarraz.



Cliché de Jongh

VUE DE L'ACROPOLE, ATHÈNES
Propriété de M. Charles Knébel

Nous connaissons trois portraits de Keiserman, un petit pastel de 1806 par Staccoli où il semble avoir environ quarante ans.

Un excellent dessin au crayon, fait en 1820 par son cher neveu François Knébel, doit être le meilleur ; il donne l'impression d'une ressemblance parfaite ; Keiserman est dans la force de l'âge, on voit l'expression autoritaire de l'artiste en plein succès, en pleine vitalité.

Le grand portrait à l'huile de Cavalleri (Rome 1827) est très réaliste, il nous montre l'artiste à la fin de sa vie sous un aspect moins sympathique.

Resté fidèle à sa religion, il résiste toute sa vie au prosélitisme romain ; affaibli par l'âge il cède cependant aux sollicitations de ses amis ; en 1828, il abjura le protestantisme, le jour de Pâques, à St-Pierre. Le Pape Léon XII lui-même, devait lui donner le baptême, mais une indisposition l'en empêcha ; un cardinal présida à la cérémonie où le comte Esterhazy fut son parrain. Quelques années plus tard, à la suite de nouvelles disputes avec son fils adoptif, Keiserman rappelle auprès de lui Louis Knébel, pour en faire son héritier. Celui-ci quitte hâtivement La Sarraz, mais il arrive trop tard.

Terrassé par une attaque d'apoplexie, assis dans son fauteuil, pendant qu'il causait avec un ami, Keiserman meurt subitement à Rome, dans sa maison place d'Espagne, le 4 janvier 1833. Il est enterré au pied de la Pyramide de Cestius, dans le célèbre cimetière romain.

Devenu presque italien, nous ne savons pas s'il avait gardé d'autres liens en Suisse que ceux qui l'attachaient à la famille Knébel. Dans la maison familiale de La Sarraz, où il était venu plusieurs fois, se trouve réunis aujourd'hui une partie du mobilier de son atelier, de nombreux portraits qui l'ornaient, ses aquarelles, ses souvenirs person-

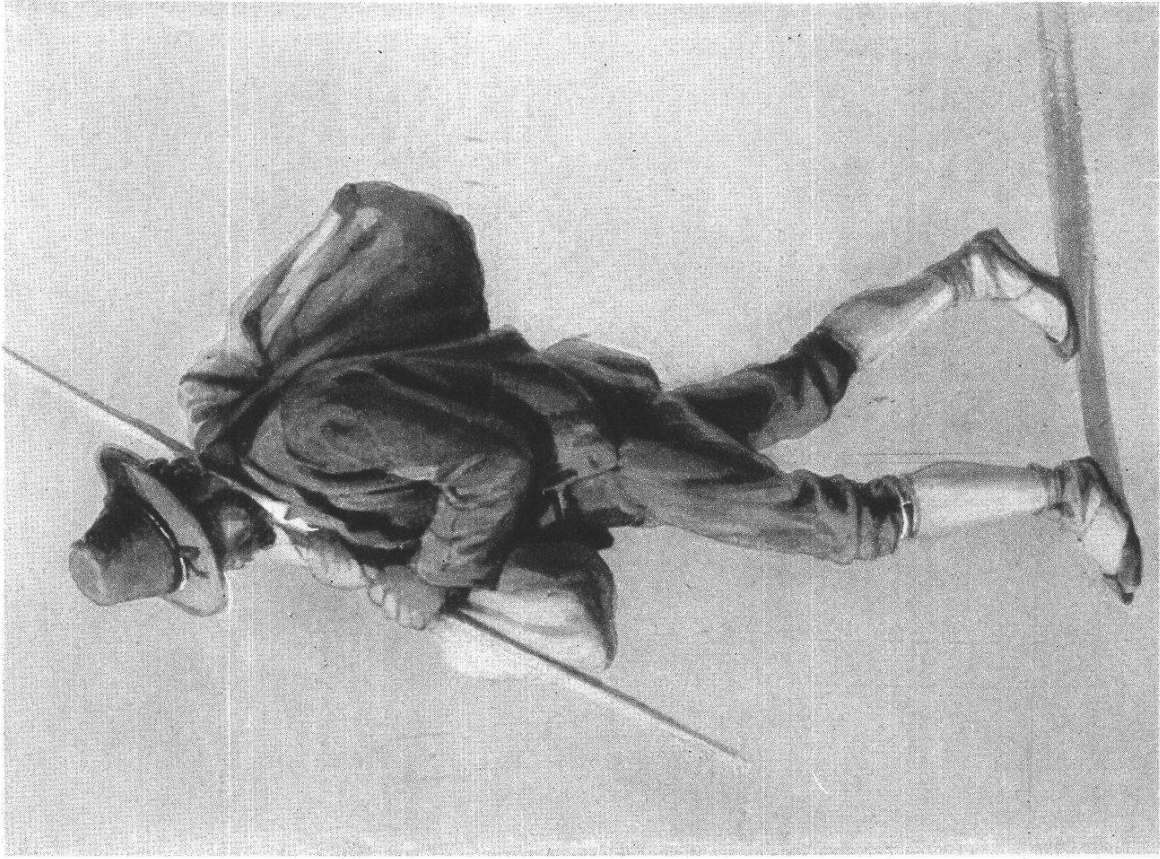
nels et sa correspondance. On y voit aussi une série de paysages d'Italie de son élève et fils adoptif, le peintre François Knébel. (Collection de M. Charles Knébel, La Sarraz, Vaud.)

François Knébel avait hérité le 16 avril 1833 de presque tous les biens de Keiserman, comme il avait été stipulé dans l'acte d'adoption : d'une somme de 1000 louis d'or, de ses collections de tableaux, qu'il évaluait à 4000 louis d'or, et de sa maison place d'Espagne¹ qui devait avoir une valeur de deux à trois cents mille lires. Il en avait pris possession le 15 avril 1833, il devait y mourir en 1877, de même que son fils Titus Knébel, peintre comme lui, dernier survivant de cette lignée d'artistes suisses devenus romains. Le reste de sa fortune, une somme d'environ trois cent mille lires a été partagée entre ses neveux, les enfants de ses sœurs.

Rappelons qu'au XVIII^{me} siècle, les paysagistes s'inspiraient encore des peintres classiques, Ruisdael, Poussin, Claude Lorrain, ou de la tradition italienne ; les peintres de l'école anglaise osaient déjà planter leur chevalet en pleine campagne ; mais c'est vers la fin du XVIII^{me} siècle seulement que les peintres suisses signaient des tableaux faits d'après nature, et que les petits maîtres bernois, Aberli, Biederman et les Lory, par leurs charmantes aquarelles et leurs gravures, acquirent une réputation enviable. Brandoin, de Vevey, cherchait à les égaler. En Italie, les portraitistes François et Jacques Sablet ne font que quelques paysages, tandis que Du Cros, Mullener et Keiserman se consacrent entièrement au paysage en plein air à l'aquarelle.

Fasciné par la grandeur de Rome, séduit pour la vie par son puissant attrait, Keiserman laisse une œuvre d'une

¹ Cette maison portait encore le n^o 31 en 1910.



Cliché de Jongh



PAYSANS ROMAINS
Propriété de M. Charles Knébel

virile beauté, si personnelle et si caractéristique de son temps, qu'elle forme avec celle de Du Cros, un ensemble unique dans l'histoire de l'Art suisse.

C'est seulement au retour du classique pèlerinage à la Ville Eternelle qu'on peut en comprendre l'importance et la valeur documentaire et en goûter la séduction et le charme.

Puisque le véritable patriotisme n'est pas seulement l'amour du sol mais aussi celui du passé, espérons que les aquarelles de Keiserman trouveront bientôt la place qu'elles méritent dans nos musées auprès des tableaux des artistes de la même époque qui les enrichissent déjà, et que son nom, célèbre autrefois, autant en Suisse qu'en Italie, ne tardera pas à sortir d'un injuste oubli, aussi incompréhensible que regrettable.

D. AGASSIZ.

Tous droits réservés.

CATALOGUE¹

MUSÉE DES BEAUX-ARTS, LAUSANNE

*Paysage italien*² ; hauteur 0.66, largeur 0.97. Acheté par le Gouvernement avant 1841.

Arc de Titus ; h. 0.40, l. 0.28.

Collection de M. G. Wagnière, Ministre de Suisse à Rome.

Ces aquarelles proviennent de la collection de Fred. Bégré, consul de Suisse à Rome en 1810.

¹ Ce catalogue, très incomplet, ne mentionne que la petite partie des œuvres de Keiserman qui a été retrouvée.

² On ne peut juger du talent de Keiserman par cette aquarelle bien dessinée mais décolorée.

Le Temple d'Antonin. Forum, Rome ; h. 1 m. 20, l. 0.83.

Vu d'un des côtés du Temple. Colonne de marbre et frise minutieusement dessinées. Au premier plan trois personnages, dont un monté sur un âne.

Le Château de Bracciano, près Rome ; h. 0.90, l. 0.72.

Chemin bordé d'arbres, au loin l'imposante masse du château. Au premier plan un paysan et une paysanne portant un panier sur sa tête.

Les Cascades de Tivoli ; h. 1 m. 05, l. 0.80.

A gauche une cascade écumante, à droite une cascade plus petite se déversant dans celle-ci. Au premier plan, deux personnages auprès de l'eau.

*Le Cours de l'Aniene*¹, près de Tivoli ; h. 0.90, l. 1 m. 25.
l. 1 m. 25.

Au loin la silhouette du Temple de Sybille à Tivoli. Au premier plan, large cours d'eau à l'écume blanche. A gauche rocher, à droite coteau boisé aux arbres bien rendus, d'un excellent coloris.

Propriété de Madame Lagier-Wagnière, château de Perroy.

La Pyramide de Caius Cestius ; h. 0.80, l. 1 m. 05.

Ensemble très harmonieux d'un beau coloris. A gauche cyprès bien dessinés, à leur pied un personnage d'aspect romantique avec un chien. Au pied de la pyramide, quelques tombes du cimetière, à droite deux personnes et un enfant.

Excellent état de conservation.

Le Panthéon ; h. 0.90, l. 1 m. 25.

Belle aquarelle d'un coloris ocré. Le Panthéon d'un beau dessin. Au premier plan, une fontaine et de nombreux personnages.

¹ Une aquarelle semblable se trouve au Musée des Beaux-Arts de Lausanne, signée Mullener, Rome, d'après un dessin de Keiserman.

L'Arc de Constantin, Rome (signé) ; h. 0.80, l. 1 m. 25.

Imposant monument très bien dessiné, dans tous ses détails ; à droite le Colisée, quelques maisons, actuellement disparues. Au premier plan, un char tiré par deux bœufs blancs romains.

Propriété de Madame Wagnière-Hendricoff, Genève.

Le Colisée ; h. 1 m. 02, l. 0.67.

Propriété de M. Ch.-Fred. Wagnière, Cumberland,
Etats-Unis d'Amérique.

Vue de Tivoli.

Propriété de M. Pierre Lagier, Paris.

Le Panthéon, Rome.

L'Arc de Titus.

Collection de M. Albert de Roulet, Genève.

Vue du Forum (gouache).

Intéressant document de la fin du XVIII^{me} siècle. Au centre la colonne Phocas.

L'Arc de Constantin, Rome (signé) ; h. 0.63, l. 1 m. 03.

Semblable à l'aquarelle décrite précédemment, différence au premier plan, groupe de femmes dont l'une est montée sur un mulet.

Le Ponte Lucano ; h. 0.63, l. 1 m. 03.

Pont romain aux environs de Rome, à droite une tour, tombeau de la famille Plantia. Au premier plan, quelques personnages.

Temple de Pæstum (signé) ; h. 0.63, l. 1 m. 03.

Vue d'un des Temples de Pæstum, d'un excellent dessin.

Paysage à Pæstum (signé) ; h. 0.63, l. 1 m. 03.

Harmonieux paysage, d'un charmant coloris. A gauche quelques colonnes d'une ruine, la mer au loin, au centre

deux personnages, un temple, à droite de grands arbres. Bon état de conservation.

La Grotte de Sibylle à Tivoli (signé et daté 1810) ; h. 0.63, l. 1 m. 03.

Aquarelle de tons sombres, un peu noircie. Au premier plan, un pêcheur.

Vue de ruines en Italie ; h. 0.63, l. 1 m. 03.

Composition très harmonieuse. A droite une ruine de forme octogone, à gauche la mer, une barque à voile, pêcheurs tirant un filet.

Vue d'un temple rond en ruines (signé et daté 1801) ; h. 0.63, l. 1 m. 03.

Ruine de forme ronde dans un paysage d'un beau coloris. Au premier plan, deux personnes et quelques moutons, à gauche un grand arbre.

Cascades de Terni (signé) ; h. 1 m., l. 0.56.

Collection de M. L. de Roulet, Paris.

(Mêmes dimensions.)

La Bénédiction des troupes par Pie VI à St-Pierre, Rome (signé).

Document d'un grand intérêt. Le pape Pie VI donne la bénédiction aux troupes agenouillées sur la place et à des milliers de personnes. Au centre, la silhouette de St-Pierre, à droite les bâtiments du Vatican. Au premier plan, les personnages ont près de 3 cm.

Ruine d'un Temple rond.

Tombeau de Cécilia Metella (signé Keiserman).

Les Temples de Paestum (signé et daté Rome 1810).

Au premier plan, fontaine et trois femmes.

Cours de l'Aniene, près Tivoli.

Cascades de Tivoli (signé F. Keiserman).

Cascade écumante, coloris sombre, aquarelle noircie.

Cascade de Tivoli, vue différente.

Propriété de M. le Dr de Senarclens, Genève.

L'Arc de Titus, Rome (signé et daté 1811) ; h. 1 m. 05, l. 0.68.

Très belle aquarelle d'un coloris chaud, admirablement dessiné. Intéressant document dans un excellent état de conservation. Signé et daté 1811.

La Pyramide de Caius Cestius (signé).

Semblable à l'aquarelle décrite précédemment, légèrement décolorée.

Fragment du Colisée ; h. 1 m. 05, l. 0.68.

Aquarelle d'un beau coloris et d'une composition originale et harmonieuse, vigoureusement dessinée. A droite un pan extérieur de la muraille, à gauche on devine l'intérieur de l'amphithéâtre, au premier plan, pâtre avec deux chèvres.

Propriété de M. le Colonel Horace Jaccard, Paris.

Le Colisée : h. 0.64, l. 1 m. 04.

Vue d'un cours d'eau ; h. 0.64, l. 1 m. 04.

Propriété de M. Pillichody, Chigny sur Morges.

Le Temple de Castor et Pollux, Forum ; h. 0.77, l. 0.57.

Le Colisée ; h. 0.77, l. 0.57. Rome, 1806.

Propriété de Madame Rivier, Le Désert, Lausanne.

L'Arc de Constantin.

Vue de ruines en Italie.

Propriété de Madame de Beaumont, Collonges, Genève.

Le Ponte Lucano.

Propriété de M. Willer-Perret.

Paysage, sous-bois.

Collection de M. Charles Knébel. La Sarraz (Vaud).

Aquarelles.

Fragment du Colisée (signé) ; h. 1 m. 05, l. 0.68.

Semblable à l'aquarelle décrite précédemment.

Le Temple d'Antonin, Forum (signé et daté 1795) ;
h. 1 m. 05, l. 0.68.

Un peu différente de l'aquarelle décrite précédemment.
Au premier plan, une femme et un homme monté sur un
cheval blanc, à droite fragments de chapiteaux de colonnes.

La Grotte de Tivoli (signé).

L'intérieur du Temple de Sibylle (signé).

Vue de l'Aniene, près Tivoli.

Portique de la villa Mondragon, Frascati (signé) ; h. 0.68,
l. 1 m. 05.

Pont antique à Tivoli ; h. 0.79, l. 0.57.

Composition harmonieuse, d'un bon dessin.

Paysage, sous-bois (1795) ; h. 0.79, l. 0.57.

Entrée de la villa Mécène (signé et daté 1816).

Intérieur de la villa Mécène (signé) ; h. 0.57, l. 0.79.

Sépias.

L'Acropole, Athènes (signé) ; h. 0.70, l. 1 m. 05.

Intéressant document. La muraille qui entoure le Parthé-
non a été détruite par le bombardement de 1820. Composi-
tion très harmonieuse.

Pins, villa Doria Pamphili, signé et daté (1786) ; h. 0.70,
l. 1 m. 10.

Etude de pins d'un beau dessin.

Pont antique à Tivoli ; h. 0.95, l. 0.70.

Semblable à l'aquarelle décrite précédemment.

Pont dans la campagne romaine ; h. 0.68, l. 1 m. 08.

Paysage à Terracine (signé et daté 1795) ; h. 0.67, l. 1 m. 02.

Paysage (sous bois) ; h. 0.68, l. 1 m.

Paysage italien ; h. 0.67, l. 0.85.

Dessins.

Nombreuses vues de Rome et d'Italie.

Portraits.

Portrait de François Knébel (1789-1822). Aquarelle format médaillon, par F. Keiserman.

Portrait de Jean-François Knébel. Aquarelle format médaillon, par F. Keiserman, propriété de M^{me} Perret-Laurent, Vevey.

Paysans romains ; deux aquarelles de h. 0.20, l. 0.10, par F. Keiserman.

Portrait de François Keiserman (1806). Aquarelle, par Staccoli.

Portrait de François Keiserman, 1820, par François Knébel (1789-1822), crayon.

Portrait à l'huile de F. Keiserman, 1827, par Cavalleri.

Portrait à l'huile de François Knébel (1810-1877), par Gleyre. Rome 1831.

Portrait à l'huile du Capitaine Sperenza di Montepagano, par Gleyre. Rome 1831.

Portrait à l'huile de Jean-Louis Knébel (1779-1848), par Gleyre. Rome 1833.